

Jean-Baptiste Guyonnet nommé au Haut Conseil de la santé publique

6.7.2026 - | Université Toulouse Capitole

Jean-Baptiste Guyonnet, Professeur des Universités à l'École de droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole, membre de l'EDT-R - Institut Maurice Hauriou (IMH), a été nommé membre du Haut Conseil de la santé publique (HCSP) pour la 5^e mandature, conformément à l'arrêté ministériel publié au Journal officiel du 26 juin 2026.

Il siègera au sein de la **commission spécialisée « Risques liés à l'environnement » (Cs-Re)**, chargée d'analyser les principaux risques liés à l'environnement et au travail susceptibles de menacer la santé des populations, ainsi que d'évaluer les stratégies de gestion et de prévention de ces risques.

Instance nationale d'expertise indépendante, le Haut Conseil de la santé publique apporte son concours aux pouvoirs publics dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des politiques de santé publique. La 5^e mandature réunit 130 membres, sélectionnés au regard de leurs compétences et de leur indépendance.

Cette nomination distingue l'expertise de Jean-Baptiste Guyonnet en droit de la santé et son engagement dans les domaines de la recherche et de l'expertise publique. Elle témoigne également du rayonnement des travaux conduits au sein de l'Institut Maurice Hauriou et de l'École de droit de Toulouse sur les grands enjeux contemporains du droit public, notamment en matière de santé publique.

<https://www.ut-capitole.fr/accueil/universite/membres/composantes/ecole-de-droit/jean-baptiste-guyonnet-nomme-comme-membre-du-haut-conseil-de-la-sante-publique-pour-cette-5e-mandature-au-sein-de-la-commission-specialisee-risques-lies-a-lenvironnement-cs-re>